



Centr'Habitat  
scrl

Rue Edouard Anseele, 48  
7100 La Louvière

# Bulletin d'information aux locataires

N° 11  
Juin 2014



# TABLE DES MATIERES

Préface	page	3
1. DiversCité		
a) Résultats du concours	page	4
b) Et ça continue ...	page	5
2. "Entretien chauffage"		
a) Informations relatives au contenu du bon d'intervention du technicien	page	6
b) En quoi consiste la note de débit	page	7
3. Explications sur le décompte des charges de l'entretien des lieux communs	page	8
4. Les détecteurs de fumée - Rappel des consignes	page	9
5. Qualité de vie et environnement		
5.1. Bien vivre chez soi	page	9
5.2. Le projet BIODIBAP - Evolution	page	10
5.3. Un "Plan Maya"	page	10
5.4. De petites plantations odorantes et savoureuses ...	page	11
5.5. Des légumes oubliés ... à cuisiner	page	11
5.6. Ma cité n'est pas une poubelle ... !	page	12
5.7. Cultiver le bien-être individuel ou en famille ...	page	13
5.8. Logement adapté	page	14
6. Rubriques infos	page	14
Contacts utiles	page	16



© P. Jannone



© G. Calabrese



© L. Dersonne

## PREFACE

A l'heure de faire le bilan de l'année 2013, celui-ci a été particulièrement riche pour la société :

- près de 20 millions € dépensés en investissements immobiliers (entretien, rénovation et création de logements) ;
- une inauguration d'un projet exemplaire : la tour passive, résidence des Diabes à Saint-Vaast ;
- la mise en œuvre d'une importante réforme locative en matière d'attribution de logements ;
- la mise en œuvre d'un projet culturel autour d'une exposition photographique réalisée par les élèves de l'Institut Provincial des Arts et Métiers de La Louvière.

Ceci en plus des projets internes à la société, qui tente d'améliorer chaque jour ses procédures au bénéfice de ses locataires et candidats-locataires.

A ce titre, notre mission d'information nous amène à vous présenter ce nouvel exemplaire de notre brochure. Au menu de cette première édition de l'année :

- des conseils et rappels de consignes d'usage, avec une attention particulière pour le sujet des détecteurs à incendie que nous vous conseillons vivement de lire attentivement ;
- des explications sur le décompte des charges ;
- des informations sur les activités ludiques-culturelles liées à la société.

Nous vous rappelons également que de très nombreuses informations figurent sur notre site, Centrhabitat.be, dont le design et la convivialité ont été améliorés.

Bonne lecture !

Olivier Dechenne  
Directeur-gérant

Fabienne CAPOT  
Présidente du conseil d'administration



# 1. DiversCité

## a) Résultats du concours

A l'issue du concours paru dans notre précédent bulletin, le tirage au sort a récompensé les 17 lauréats suivants :

Paolina **ANGLANI** de La Louvière  
Jeanine **CORNELIS** de Haine-St-Paul  
Jeannine **DEBAUQUE** de Fayt-lez-Manage  
Antonia **DE GENNARO** de Saint-Vaast  
Laila **MESKINE** de La Louvière  
Marcelle **NOEL** de La Hestre  
Rose-Marie **NOTAERT** de Houdeng-Aimeries  
Liubou **SHCHARBAKOVA** de La Louvière  
Bernardina **VALONCINI** de La Louvière  
Kelly **VIRLET** de La Louvière

Bernard **BAILLE** de Fayt-Lez-Manage  
Oscar **BEAUCLERCQ** de Manage  
Michel **COUNIOT** de Manage  
Daniel **DRUGMANT** de La Louvière  
Jean-Marc **HUYSMAN** de La Hestre  
Yvon **JUMET** de Houdeng-Aimeries  
Recep **OLTAC** de Strépy-Bracquegnies

### REPNSES CORRECTES

1. Quel numéro de téléphone formez-vous en cas de panne de l'installation de chauffage ou de production d'eau chaude de votre logement : **0800/98955**
2. Des locataires se sont mobilisés pour la gestion des déchets dans leur cité. Où cela s'est-il passé ?  
**Cité Parc de Nazareth à La Hestre**
3. Le CCLP a organisé la fête d'Halloween le 31 octobre. Dans quelle cité cela s'est-il déroulé ?  
**Cité Beau Site à Haine-St-Paul**
4. Quel est le montant mensuel (hors charges) d'un logement à loyer d'équilibre à deux chambres ? **502,00 €**
5. Qui doit remplacer les piles des détecteurs de fumée dans votre logement ?  
**Le locataire**

*La non transmission  
des documents pour calculer  
votre loyer peut entraîner  
l'application d'un loyer sanction.*



## b) Et ça continue...

De La Louvière à Manage, en passant par Le Roeulx, ...un regard différent est posé sur nos cités, lieux de mixité et de partage, qui laissent une place importante aux rapports humains et, bien souvent, des espaces de grande liberté aux enfants... Après une première réalisée en septembre 2013 sur la Place communale de La Louvière, notre exposition poursuit son petit bonhomme de chemin, de façon itinérante, dans des lieux publics et à certaines occasions en 2014 :



*Mars, dans la galerie marchande du shopping Cora à La Louvière*

*Avril, dans le hall d'accueil de l'administration communale de Manage*



- Du 2 juin au 7 juillet, dans le hall d'accueil des ascenseurs funiculaires de Strépy-Bracquegnies...

En partenariat avec le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires, une action spéciale est menée en faveur de nos locataires pour avoir accès gratuitement sur ce site au film, au parcours spectacle, au panorama et à la vue sur la salle des machines et ce, jusqu'au 26 octobre 2014.

**Les tickets gratuits sont à votre disposition auprès de notre secrétariat de direction. Renseignements au 064/431833 ou 064/431840**

- Du 4 août au 1er septembre, à l'Ecomusée de Bois du Luc à Houdeng-Aimeries

Des panneaux consacrés aux projets en cours complètent l'évolution architecturale de notre parc immobilier orienté vers des perspectives positives alliant créativité et mixité.

**Le Livre DiversCité** est en vente  
au prix de 10 € auprès du Secrétariat de direction de Centr'Habitat  
Renseignements au 064/431.832



## 2 - "ENTRETIEN CHAUFFAGE"

### a) Informations relatives au contenu du bon d'intervention du technicien

A la demande des membres du Comité des Locataires et propriétaires, nous vous communiquons ci-après la liste des tâches qui doivent être réalisées lors de l'intervention par la firme désignée pour le marché de maintenance de nos installations.

**Sachez au préalable que l'entretien des installations au gaz n'a lieu que tous les deux ans.**

Selon que votre logement est équipé d'une **installation appartenant à Centr'Habitat**, à savoir une chaudière, un générateur à air pulsé, un convecteur, un chauffe-bain, un boiler, un chauffe-eau,...les postes à vérifier par le technicien de la firme de maintenance figurent dans le récapitulatif suivant :

- Nettoyage et réglage du brûleur de la veilleuse, et nettoyage des tubes mélangeurs
- Contrôle de l'étanchéité des différents circuits de gaz, mesurage du % CO2 et CO, contrôle des ventilations haute et basse et des prises d'air frais
- Contrôle des dispositifs existants d'évacuation des gaz brûlés et du tirage
- Vérification complète des conduits ventouse
- Ramonage cheminée
- Détartrage du corps de chauffe, rinçage soigneux des conduites
- Nettoyage du ventilateur et du corps de chauffe, récolte des suies éventuelles par aspirateur et évacuation suivant les normes en vigueur
- Nettoyage des gaines de reprise d'air situées entre la chaudière et la prise d'air frais
- Contrôle des ventilations haute et basse, des prises d'air frais
- Nettoyage des prises d'air intérieur et extérieur
- Détermination de la teneur en CO2
- Contrôle d'étanchéité
- Vidange, démontage, détartrage le cas échéant, nettoyage et remontage du corps de chauffe.

#### Remarques :

Les installations jugées dangereuses sont mise à l'arrêt dans l'attente d'un remplacement ou d'une réparation définitive.

Les interventions relatives à l'entretien courant doivent être effectuées entre 8 heures et 18 heures.



Chaque entretien fait l'objet d'un bon d'intervention qui doit comporter :

- ✓ Le nom du locataire et l'adresse précise;
- ✓ La nature de l'intervention (entretien, panne, ...);
- ✓ La date;
- ✓ **L'heure d'arrivée** (heure, minute) et **l'heure de départ** (heure, minute);
- ✓ L'identification de la panne
- ✓ La signature du technicien accrédité et la signature du locataire (ou de son représentant sur place).

**Le locataire doit recevoir une copie de ce bon sur lequel il lui est loisible de faire ses remarques avant de le signer. Dans le cas où le prestataire de service chargé de la maintenance et du dépannage des appareils de chauffe (actuellement "Société Jordan" de Jumet) ne remplit pas ses obligations, nous vous invitons à nous en faire part immédiatement (par écrit).**

### **b) En quoi consiste la note de débit**

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2012, les provisions ont été supprimées pour l'entretien (tous les deux ans) des appareils de chauffe.

Par contre, la provision pour le dépannage reste active.

Ce n'est qu'après l'intervention de maintenance que Centr'Habitat vous adresse une note de débit précisant les frais relatifs à l'entretien.

Cette note concerne les prestations exécutées par une entreprise désignée par Centr'Habitat dans le cadre des procédures de marchés publics. Actuellement, il s'agit de la société Jordan de Jumet.

Pour toute question technique, vous pouvez vous adresser à notre service entretien soit via notre site [www.centrhabitat.be](http://www.centrhabitat.be) en complétant le formulaire en ligne sur la page contact, soit par écrit.



© D. Degroote

### 3 - EXPLICATIONS SUR LE DECOMPTE DES CHARGES DE L'ENTRETIEN DES LIEUX COMMUNS

Le décompte annuel des charges fait l'objet de nombreuses questions de la part de nos locataires. Ce décompte concerne tous ceux qui résident dans des appartements qui disposent de lieux communs dont les charges et consommations doivent être réparties équitablement.

Chaque année, la société établit ce décompte en respectant scrupuleusement les dispositions légales. Les forfaits sont recalculés chaque année pour les faire correspondre au mieux avec les charges réelles attendues en fin de période. Le décompte est soumis à l'avis du Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP) avant d'être approuvé par notre Conseil d'Administration. Cette matière est régie par l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 25 février 1999, modifié par celui du 7 mars 2001.

Les différents postes repris dans le décompte font l'objet d'une énumération détaillée sur le document qui vous est transmis.

Une question récurrente concerne le poste " entretien des lieux communs ", qui englobe une série de prestations différentes. Ces prestations, en fonction du site sur lequel votre logement est situé, peuvent inclure tous ou quelques uns des postes suivants :

- nettoyage des communs ;
- frais liés aux lignes téléphoniques reliant les ascenseurs ;
- entretien des extincteurs ;
- location et entretien des tapis d'entrée des communs ;
- maintenance technique des communs ;
- système de parlophonie et accès au bâtiment ;
- consommation d'eau dans les communs pour le nettoyage.



© C. Celva



## 4 - LES DETECTEURS DE FUMEE - RAPPEL DES CONSIGNES

En application de la législation, l'achat et l'installation du détecteur est à charge du propriétaire



Selon la typologie, chaque bâtiment doit être équipé de :

- ✓ Maison : un détecteur au rez-de-chaussée et par étage
- ✓ Appartement : un détecteur par logement + un détecteur par niveau dans les communs

Il appartient au locataire de veiller à son bon fonctionnement et au remplacement des piles.

Les experts des compagnies d'assurance tirent la sonnette d'alarme et notent qu'au cours des quatre dernières années de 2009-2013, le nombre de sinistres a triplé.

De plus en plus souvent, les détecteurs sont défectueux ou simplement dépourvus de piles !

Conseils à suivre pour votre sécurité :

- **vérifiez** régulièrement le bon fonctionnement de l'alarme des détecteurs.
- **procédez** immédiatement au changement de la pile dès que le signal de batterie faible retentit
- **avertissez immédiatement Centr'habitat :**
  - ✓ en cas de dysfonctionnement des détecteurs
  - ✓ si votre logement ne dispose pas de détecteur

## 5 - QUALITE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### 5.1 - Bien vivre chez soi

Sous l'impulsion de la Ministre Wallonne de l'Action Sociale et de l'Egalité des chances, un projet vient d'être mis en place afin de favoriser le maintien autonome à domicile des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, des personnes en situation sociale précaire...

Une entreprise active dans le domaine du travail adapté peut vous aider dans certaines tâches - qui vous incombent en tant que locataire - telles que petits travaux de peinture, tapissage,

remplacement robinetterie, taille de haies, ... ou autres services non assurés par des entreprises classiques et non intégrés dans nos procédures de marchés.

Renseignements au 064/221782

Votre demande sera transférée auprès de notre cellule de proximité pour examen et suivi.

## 5.2 - Le projet BIODIBAP - Evolution



Nous l'avions évoqué dans notre bulletin N° 9 (juin 2013).

A la cité du Bocage à La Louvière, la construction et la pose de douze nichoirs et abris a été réalisée en collaboration avec notre Régie de Quartier et les enfants de deux classes de l'école primaire du Bocage.

Les chauves-souris, les mésanges, sittelles et autres oiseaux n'ont plus qu'à s'y inviter ...

Quant à la végétalisation du mur de soutènement à proximité de la Résidence du Bocage, elle sera réalisée avant le début des vacances d'été.

## 5.3 - Un " Plan Maya " ...

L'évolution de notre mode de vie n'est pas sans effet sur notre environnement dans lequel une majorité des insectes ont un rôle important, voire essentiel. Savez-vous que 80 % des fruits et légumes que nous consommons dépendent de la pollinisation des insectes et notamment par les abeilles ?

Pour attirer les insectes au jardin, offrez-leur un refuge imaginé et façonné par vos soins. Par exemple : un épais morceau de bois percé sur une seule face de trous de diamètres différents (ne pas le percer de part en part)



## 5.4 - De petites plantations odorantes et savoureuses ...

Pour joindre l'utile à l'agréable, décorez votre balcon ou votre cour en plaçant des pots colorés mêlant les fleurs et les plantes aromatiques... thym, laurier, basilic, romarin, menthe, ciboulette, sauge, persil....

Même les radis..., les salades à couper et roquette..., les fraises... se cultivent facilement en pots.

## 5.5 - Des légumes oubliés ... à cuisiner

Optez pour la consommation de légumes et fruits de saison. Ils sont plus savoureux et moins chers ...et découvrez ces quelques particularités :

**Le panais** : légume blanchâtre, racine charnue assez longue, de la même famille que les carottes.

Il parfume les potages, pot-au-feu et purées. Se sert gratiné, rissolé ou sauté. Il accompagne les viandes et poissons, et est exquis avec le gibier. Il est riche en fibres, glucides, vitamines C et B et sels minéraux.



**Le topinambour** : plante vivace proche du tournesol, son tubercule se récolte de septembre à mars.

Il se consomme cuit à la vapeur, nature, avec de la crème ou de la béchamel, rissolé, sauté au beurre, en purée, cru, avec une vinaigrette.



**Le pourpier** : tiges et feuilles charnues. Il possède plein de vertus médicinales. Les feuilles et tiges tendres et croquantes se mangent crues, en salade. Il se cuit au beurre ou à la crème, s'intègre dans un potage (texture et onctuosité), une sauce ou une omelette.



**Le pâtisson et le potimarron** : tout comme la courgette ou le potiron, il s'accommode en soupe, gratiné, grillé, farci, en tarte, dessert ou confiture.

Les fleurs de courgettes font d'excellents beignets. Ces légumes sont plutôt pauvres en calories, mais riches en eau, vitamines et minéraux.



## 5.6 - Ma cité n'est pas une poubelle !

Le 11 mars 2014, une "Journée propreté" a été initiée par les services communaux de Manage à la cité Parc de Bellecourt à La Hestre et les déchets éparpillés sur le site ont été évacués .



AVANT



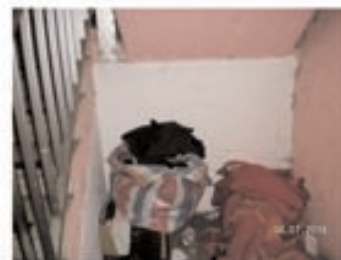
PENDANT



*Pour bien vivre  
en collectivité, respectez le  
voisinage et le cadre de vie de  
votre quartier*



**UN MOIS PLUS TARD...!!!**



Le constat est navrant ... Les déchets s'accablent à nouveau et tous ces efforts sont anéantis.

Face à ces gestes inciviques qui ternissent l'image d'un quartier, nous devons régulièrement faire évacuer tous ces déchets mais nous vous rappelons que le coût d'enlèvement des dépôts clandestins est réparti indistinctement entre tous les locataires quel que soit le site concerné.

## 5.7 - Cultiver le bien-être individuel ou en famille...

C'est un phénomène actuel de doux retour aux sources... nous vous conseillons donc de consulter les sites Internet ou associations diverses qui - à l'aide de petites astuces - vous permettront de faire des économies et vous aideront à trouver :

- Des bons plans pour prolonger la vie des objets ou faire plaisir;
- Des bonnes adresses pour réparer, réutiliser, donner, échanger, revendre, emprunter;
- Des gestes à poser pour limiter vos déchets ([www.igea.be](http://www.igea.be)).
- Des suggestions pour accommoder les restes de repas en petits plats originaux ([www.quefaireavec.be](http://www.quefaireavec.be) et [www.miam-miam.com](http://www.miam-miam.com)).

Et pour les plus jeunes :

De précieuses informations pour que vos chers petits bambins jouent et grandissent tout en s'instruisant ... via [www.hugolescargot.com/coloriage.htm](http://www.hugolescargot.com/coloriage.htm) ou sur le site [www.yakapa.be](http://www.yakapa.be) ainsi que des conseils pour organiser une journée autour du jeu ou un marché gratuit du jouet.

Et pour les plus âgés :

Des conseils sur les aides, les services, les produits, destinés aux séniors... sur [www.bienchezvous.be](http://www.bienchezvous.be)

*Vos enfants sont sous votre autorité parentale. Vous êtes responsable de leurs actes. Veillez à ce qu'ils respectent le voisinage, les communs, les espaces verts..., dans l'intérêt de tous.*



Vous organisez DANS VOTRE QUARTIER une brocante..., une fête des voisins..., une animation destinée aux enfants ...(Halloween, Saint-Nicolas, Pâques, vacances d'été ...) communiquez votre agenda et vos activités via [info@centrhabitat.be](mailto:info@centrhabitat.be) ou par courrier.

Un article sur cet évènement sera publié dans une prochaine édition.

**Contact : secrétariat de direction 064/431832**

## 5.8 - Logement adapté

Votre logement actuel ne correspond plus à votre occupation quotidienne et nécessiterait une transformation suite à un handicap survenu....



© C. Celva

- 1. Avant toute demande de transformation ou d'aménagement, introduisez auprès de notre service location, votre candidature pour occuper "un logement adapté ou facilement adaptable" situé dans le patrimoine de notre société (contact pour rendez-vous : 064/431880). La recevabilité de votre candidature sera examinée.
- 2. En cas d'irrecevabilité et de demande d'aménagement de votre logement, nous vous conseillons de contacter l'AWIPH (n° vert : 0800/16061) qui examinera avec vous les besoins et possibilités. Si vous disposez déjà d'un dossier auprès d'un autre organisme reconnu vous pouvez également solliciter leur intervention.
- 3. Dans tous les cas, veuillez nous faire parvenir votre demande d'aménagement intérieur ou extérieur en nous transmettant copie du dossier technique de l'ergothérapeute et des fiches techniques des appareils et matériaux que vous souhaitez mettre en œuvre.

Attention : ce n'est qu'après examen de votre demande et des documents fournis que nous prendrons position.

- 4. Si vous avez des problèmes spécifiques liés à l'utilisation de la baignoire et que vous n'avez pas droit à l'assistance de L'AWIPH, nous vous invitons à contacter un organisme spécialisé qui pourra vous conseiller par exemple sur l'acquisition d'un "siège pivotant" adaptable sur la baignoire qui ne nécessite aucune transformation.  
A titre d'information, l'entreprise Qualias (bandagisterie, orthopédie, optique, audition) peut vous être utile à ce sujet.

## 6 - RUBRIQUE INFOS

⇒ **LE GUICHET DU SERVICE LOCATION - DOSSIER CANDIDAT LOCATAIRE - EST ACCESSIBLE AU PUBLIC UNIQUEMENT LE MERCREDI MATIN ET LE VENDREDI MATIN DE 08H 30 A 11H 30**

Horaires de travail hebdomadaire :  
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00  
et de 12h30 à 16h,  
le vendredi jusque 14h30.



⇒ **CERTAINES FORMALITÉS SONT ACCOMPLIES SUR RENDEZ-VOUS** (suivi du comité d'attribution, signature de documents...).

⇒ **LE SERVICE CONTENTIEUX** peut vous recevoir chaque jour de la semaine, de 08H30 à 11H30 et de 13H00 à 15H30, excepté le vendredi jusque 14H00.

⇒ **LE SERVICE VENTE MAISON** est joignable au **064/431.886**.

⇒ **LES INSCRIPTIONS A LA LOCATION** (nouvelle candidature ou demande de transfert) se font uniquement sur rendez-vous en contactant le **064/431880**.

Utilisez nos deux formulaires en ligne sur [www.centrhabitat.be](http://www.centrhabitat.be)

**Fermeture de nos bureaux premier semestre 2014** (sous réserve de modification)

Vendredi 27 juin	Journée intersociété
Vendredi 4 juillet	à 13h30
Lundi 21 juillet	Fête nationale
Vendredi 15 août	Assomption
Mardi 11 novembre	Armistice
Vendredi 05 décembre	Fête patronale
Mercredi 24 décembre	à 15h00
Jeudi 25 décembre	Noël
Vendredi 26 décembre	Jour complémentaire
Mercredi 31 décembre	à 15h00

**Pour vos démarches ADMINISTRATIVES** (questions ou suivi dossier achat logement, calcul loyer, ...) il vous suffit de compléter ce formulaire directement **via notre site sur la page " contact ", accessible en haut à droite.**

**Pour vos demandes TECHNIQUES** (demandes ou suivi dossier de rénovation, travaux, aménagement AWIPH, ....) il vous suffit de compléter ce formulaire directement **via notre site sur la page " contact ", accessible en haut à droite.**

ASBL Régie Des Quartiers La Louvière-Manage	Service d'Activités Citoyennes de La Louvière	Service d'Activités Citoyennes de Manage
<u>Siège social</u> Rue Ed. Anseele, 48 à 7100 La Louvière	Rue de la Briqueterie, 1/3 à 7100 Saint-Vaast	Rue de l'Argilière, 52 à 7170 Fayt-Lez-Manage
CARTON Isabelle, Coordinatrice Tél.: 064/431.882	FALZONE Loredana, Médiatrice sociale Tél/Fax : 064/266.201 0499/192.823	FLAMANT Elodie, Médiatrice sociale Tél/fax : 064/772.878 0494/413.764
<a href="mailto:i.carton@centrhabitat.be">i.carton@centrhabitat.be</a>	<a href="mailto:sacrq.ll@skynet.be">sacrq.ll@skynet.be</a>	<a href="mailto:sacrq.mng@live.be">sacrq.mng@live.be</a>

Contactez-nous via [info@centrhabitat.be](mailto:info@centrhabitat.be) - Visitez notre site [www.centrhabitat.be](http://www.centrhabitat.be)

**Nos deux opératrices sont à votre disposition au 064/221.782**

**Envoyez vos fax au 064/216.552**

**Siège social : Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière**

N° entreprise 0401763211 - RPM Mons - Banque ING : BE20 371-0390124-56 - Banque CPH : BE93 126-2014493-67



**Pour les cas d'urgence uniquement en dehors des heures de services, une déviation fonctionne automatiquement vers un centre d'appels**

**Dépannage chauffage et production d'eau chaude formez le N° Vert 0800/98955 (7 jours sur 7 de 8 h à 18 h)**

## CONTACTS UTILES

### Comité Consultatif des Locataires et propriétaires:

Rue Edouard Anseele, 105 à 7100 La Louvière  
064/849.860

### Société Wallonne du Logement :

Rue de l'Ecluse, 21 à 6000 Charleroi  
071/200.221  
[www.swl.be](http://www.swl.be) - [info@swl.be](mailto:info@swl.be)

### Administrations communales :

La Louvière :  
064/277.811 - [www.lalouviere.be](http://www.lalouviere.be)  
Manage :  
064/518.211 - [www.manage-commune.be](http://www.manage-commune.be)  
Le Roeulx :  
064/310.740 - [www.leroeulx.be](http://www.leroeulx.be)

### Polices locales :

La Louvière :  
064/270.000- [www.policelocale.be/5325](http://www.policelocale.be/5325)  
Manage :  
064/513.200 - [www.police-mariemont.be](http://www.police-mariemont.be)  
Le Roeulx :  
064/237.670 - [www.policehautesenne.be](http://www.policehautesenne.be)

### Service Public de Wallonie

0800/11901 - [spw.wallonie.be](http://spw.wallonie.be)

### Guichet de l'Energie

067/561.221  
[guichetenergie.brainelecomte.wallonie.be](http://guichetenergie.brainelecomte.wallonie.be)

INCENDIE :	112
Accident ? Agression ?	112
Service médical d'urgence	100
Police	101
Croix Rouge (sinistres et catastrophes)	105
Centre anti-poison	070/245.245

### C.P.A.S

La Louvière :  
064/885.011 - [www.lalouviere-cpas.be](http://www.lalouviere-cpas.be)  
Manage :  
064/518.388 - [info@manage-commune.be](mailto:info@manage-commune.be)  
Le Roeulx :  
064/665.320 - [cpas.leroeulx@publilink.be](mailto:cpas.leroeulx@publilink.be)

### La Louvière :

Action de Prévention et de sécurité : 064/278.140

### Manage :

Plan de Cohésion sociale : 064/459.519

### Enlèvement des encombrants :

**La Louvière** - Hygée : - 065/879.084  
[www.hygea.be](http://www.hygea.be) - [logistique@hygea.be](mailto:logistique@hygea.be)

**Manage** - Elis - 064/444.042

**Le Roeulx** - Hygée - 065/412.728  
[www.hygea.be](http://www.hygea.be) - [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be)

### Parcs à conteneurs :

Saint-Vaast : Rue Bastenier - 064/265.112  
Strépy-Bracquegnies : Rue Mon Gaveau - 064/664.554  
Haine-Saint-Paul : Rue Tierne du Bouillon - 064/847.973  
La Hestre : Rue de Bellecourt - 064/548.585  
Le Roeulx : Rue de la Station - 064/675.198

... Et une foule d'infos pratiques sur le site : [besafe.ibz.be](http://besafe.ibz.be) en matière de sécurité